

[www.aefinfo.fr /depeche/724799-le-men-renonce-au-dnb-obligatoire-et-aux-groupes-de-besoin-en-4e-et-3e](http://www.aefinfo.fr/depeche/724799-le-men-renonce-au-dnb-obligatoire-et-aux-groupes-de-besoin-en-4e-et-3e)

Le MEN renonce au DNB obligatoire et aux groupes de besoin en 4e et 3e

Emmanuel Fontaine : 3-4 minutes : 17/01/2025

Le DNB "ne sera pas rendu obligatoire pour accéder à la classe de seconde", indique le MEN vendredi 17 janvier 2025. Alors qu'Élisabeth Borne présente ce vendredi la répartition des moyens d'enseignement par académie aux syndicats, le ministère annonce son souhait de revenir sur la mesure prévue pour 2027. Le MEN veut modifier d'autres mesures du "choc des savoirs" : les groupes de besoins en 6e et 5e seront évalués afin de décider de leur maintien, tandis que ceux de 4e et de 3e ne se mettront pas en place à la rentrée prochaine, remplacés par des "dispositifs d'approfondissement".



Le DNB ne sera finalement pas obligatoire pour le passage en seconde. Rectorat de Lyon

À l'occasion d'un CSAMEN de présentation de la répartition des moyens par académie pour la rentrée 2025, le ministère de l'Éducation nationale annonce le 17 janvier 2025 plusieurs inflexions aux mesures prévues dans le cadre du "choc des savoirs".

Le dispositif des groupes de besoin, mesure phare du Choc des savoirs lancé par Gabriel Attal et contestée par les syndicats, sera maintenu en 6e et 5e à la rentrée 2025. Mais la ministre souhaite l'évaluer de façon "pragmatique", avec un rapport d'étape prévu au printemps et un rapport de l'IGESR en juin, pour en évaluer l'efficacité ([lire sur AEF info](#)), avant de décider de son maintien à la rentrée 2026.

En revanche, les groupes de besoin en 4e et 3e "n'existeront pas en 2025-2026", annonce le ministère, alors que la précédente ministre, Anne Genetet comptait les maintenir dans une version allégée, à raison d'une heure par semaine ([lire sur AEF](#)

[info](#)). Il s'agit désormais de "permettre aux équipes de concevoir des dispositifs d'approfondissement" pour faire réussir les élèves. Ces initiatives devront venir des établissements et des corps d'inspection en fonction des priorités éducatives locales.

Le brevet "ne sera pas rendu obligatoire pour accéder à la classe de seconde"

Autre arbitrage annoncé ce vendredi par le ministère à la presse : le DNB "ne sera pas rendu obligatoire pour accéder à la classe de seconde". Là encore, Anne Genetet avait prévu que la mesure entrerait en vigueur à la rentrée 2027 ([lire sur AEF info](#)), soulevant l'opposition de l'ensemble des syndicats sur le caractère obligatoire du DNB ([lire sur AEF info](#)).

Les prépa-secondes existantes, lancées de manière expérimentale, sont maintenues en 2025-2026 "le temps d'en évaluer les effets". Sont également maintenues la nouvelle pondération du DNB et la suppression des correctifs académiques, des mesures souhaitées par Gabriel Attal lors de son passage rue de Grenelle ([lire sur AEF info](#)).

La ministre Élisabeth Borne prévoit également la mise en place de "nouveaux dispositifs de soutien" (comme des stages de réussite) dans le cas où un élève obtient le passage en seconde, mais ne réussit pas son brevet.